

1763
203

Hammer, l'auteur
Eug

UN TÉMOIN DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

УНИВ. БИБЛИОТЕКА
Р. И. Бр. 11265

JOURNAL

DE

BENJAMIN CUENDET

de Sainte-Croix (Suisse)

OFFICIER DE LA GARDE NATIONALE A LYON

1769-1815

PUBLIÉ PAR EUG. MOUTARDE

Membre de la Société d'Histoire de la Révolution.

Ouvrage orné de deux Portraits et de Planches en fac-similé.

Prix : DEUX Francs



LAUSANNE

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

1914

10-35764239

DU MÊME AUTEUR

- La Réforme à Lyon, ses débuts, son développement, son apogée (1520-1563)*, in-8°. Genève, 1882 (épuisé).
- La Réforme en Saintonge: les Églises Réformées de Saujon et de la presqu'île d'Arvert*, in-8° illustré, Paris, 1892 (épuisé).
- J.-P. Julien de Verdheilhan, pasteur, médecin et commissaire du Pouvoir exécutif à Mortagne-sur-Gironde: sa correspondance avec Paul Ralet, Etienne Gibert, etc. (1774-1800)*, in-8°, Bordeaux, 1896.

Editions de la Revue de Bordeaux :

- Alfred Tennyson, Notes de littérature anglaise*, 1893 (épuisé).
- Le Congrès des Religions de Chicago*, conférence, 1894.
- En Auvergne: vingt jours à Châtelguyon*, in-8° illustré, 1900.

A propos de l'affaire Dreyfus. Les deux France, Vevey, 1914.

SOUS PRESSE :

- La Maison des Lumières*, drame rustique de W.-W. GIBSON, traduit de l'anglais en prose rythmée.

EN PRÉPARATION :

- Un foyer de républicanisme en Saintonge (1799-1884). Pierre Jónain, ses amis, ses élèves et ses correspondants.*

UN TÉMOIN DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

JOURNAL
DE
BENJAMIN CUENDET

de Sainte-Croix (Suisse)

OFFICIER DE LA GARDE NATIONALE A LYON

1769-1815

PUBLIÉ PAR EUG. MOUTARDE

Membre de la Société d'Histoire de la Révolution.

Ouvrage orné de deux Portraits et de Planches en fac-similé.



LAUSANNE

LIBRAIRIE PAYOT & C^o

1914

UN TÉMOIN DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

JOURNAL DE BENJAMIN CUENDET

DE SAINTE CROIX (SUISSE),

OFFICIER DE LA GARDE NATIONALE A LYON

1769-1815

Le *Journal*¹ qu'on va lire n'était évidemment pas destiné à tomber sous les yeux du public : écrit sans aucune prétention, par un très honorable, mais très modeste citoyen suisse, qui passa à Lyon et à Villefranche la plus grande partie de son existence, ce document doit son principal intérêt aux événements considérables dont l'auteur fut témoin. A vrai dire, il ne contient rien qui ne soit déjà connu de tous ceux qui ont étudié l'histoire de la Révolution française ; il ne faut donc s'attendre à y trouver aucune révélation sensationnelle, aucun aperçu nouveau ou piquant sur les hommes et les choses de l'époque. Bien qu'il se soit ouvertement et franchement rallié à la cause révolutionnaire, et qu'il n'ait pas hésité à prendre du service dans la garde civique de Lyon, où il conquist rapidement le grade de capitaine, Benjamin Cuendet n'en restait pas moins un étranger dans sa ville d'adoption, vivant en dehors du monde politique, et n'ayant pas l'occasion d'entrer en contact direct avec les chefs des grands mouvements populaires. Par contre, on ne peut que s'étonner de la remarquable exactitude des informations de Cuendet, du discernement et de la sagesse dont il fait preuve dans ses appréciations, à une époque où l'esprit public n'était pas, comme aujourd'hui, tenu au courant des événements par une multitude de journaux qui lui dictent ou lui imposent leurs opinions. Et c'est là, précisément, ce qui donne à ce document sa

¹ Archives personnelles de l'auteur.

valeur et son intérêt : ces feuillets jaunis nous apportent, presque au jour le jour, les impressions spontanées d'un petit bourgeois, d'un enfant du peuple, obscur témoin de quelques-uns des plus grands événements de l'histoire ; — témoin d'autant moins sujet à caution qu'étant étranger, il se trouvait affranchi de toutes les passions qui agitaient alors son entourage : ni regrets d'un régime tombant sous le mépris public, ni intérêts immédiats, ni craintes ou ambitions personnelles ne venaient influencer son jugement. Protestant et citoyen d'un pays libre, il ne pouvait que se montrer favorable aux idées nouvelles : ses sympathies allèrent donc tout naturellement à la cause révolutionnaire.

A diverses reprises, on verra qu'il déplore les violences, les effusions de sang, les massacres qui souillent les victoires du peuple, à Paris, à Lyon et ailleurs ; mais il ne s'émeut pas outre mesure des exécutions ordonnées par le Tribunal révolutionnaire, qu'il regarde comme des mesures de justice et de salut public. Qu'on le veuille ou non, tel était bien le sentiment général des contemporains, du moins dans ces classes qui, pendant des siècles, avaient dû subir la double tyrannie d'un clergé fanatique et d'une Cour dissolue¹ !

Cédant à de nombreuses sollicitations, nous publions ce journal *tel qu'il est*, nous bornant à rectifier l'orthographe un peu trop fantaisiste de l'auteur, à identifier les noms des localités traversées par Cuendet au cours de ses fréquents voyages de Lyon en Suisse, et à donner, en notes et références au bas des pages, les éclaircissements dont le texte pourrait avoir besoin.

Avec le plus diligent empressement, M. Cl. Perroud s'est offert à réviser, corriger et compléter ces annotations. Qu'il veuille bien recevoir ici l'expression de nos plus vifs remerciements pour sa trop discrète et savante collaboration.

EUG. MOUTARDE.

¹ Est-il nécessaire de rappeler les témoignages des contemporains eux-mêmes à cet égard ? Parmi les moins suspects de partialité, nous nous bornons à citer l'opinion de la marquise de La Tour du Pin : « Plus j'avance en âge, plus je considère que la Révolution de 1789 n'a été que le résultat inévitable, et je pourrais même dire la juste punition des vices des hautes classes... Lorsque la société est assez corrompue pour que tout paraisse naturel et qu'on ne se choque plus de rien, comment s'étonner des excès auxquels les basses classes, ayant de si mauvais exemples devant les yeux, ont pu se porter ? » (*Journal d'une femme de cinquante ans*, 1758-1815).



BENJAMIN CUIENDET



JEANNE BEAU, 58 femme

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Fils de David Cuendet et de Jeanne-Marie Gonthier, Benjamin Cuendet naquit à Sainte-Croix, en décembre 1744¹.

Sainte-Croix est une jolie petite ville d'environ 6.000 habitants, située à plus de 1.000 mètres d'altitude, dans le Jura vaudois, au pied du Chaseron et des Aiguilles de Baulmes, d'où l'on jouit d'un panorama unique sur les Alpes bernoises, le massif du mont Blanc, et au couchant, les vallées françaises du Revermont. L'hiver y est long et rude. Aussi, depuis longtemps, la population s'est-elle adonnée à l'industrie de l'horlogerie et des boîtes à musique, ressource précieuse pour toute la contrée.

Ce pays, qui fait aujourd'hui partie du canton de Vaud, était alors sous la dépendance du Gouvernement aristocratique de Berne, dont les baillis paraissent avoir eu la main assez lourde. Une première tentative d'émancipation avait eu lieu en 1723, sous la conduite du *major Davel*, qui y perdit la vie. Plus heureux et soutenus par le Directoire, les patriotes *Frédéric-César de La Harpe* et *Amédée de La Harpe*² parvinrent à assurer l'autonomie du canton de Vaud. « Lorsque, en France, éclate la Révolution, La Harpe salue avec joie le réveil des peuples. Il espère que l'heure de la libération approche pour le pays de Vaud et organise une fête pour célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille. Sous les tilleuls de la promenade de Rolle, on boit à la Grande Nation³!... »

Cette soif d'affranchissement, ce culte de la liberté était général au sein des populations vaudoises de l'époque; et c'est bien ce même sentiment qui fit de Benjamin Cuendet, dès les premiers mouvements révolutionnaires, à Lyon, un partisan fervent de l'idée républicaine. Nos lecteurs verront plus loin son récit de la journée du 10 août et seront émus par le beau cri de liberté et d'admiration pour la France qui lui échappe instinctivement, à l'heure même où il a lieu de croire que son propre fils est au nombre des victimes du massacre!

¹ « Benjamin, fils de David Cuendet et de Jeanne Gonthier, présenté au S. Batteme par Benj. Gonthier et Jeanne-Marguerite Cuendet, le 14 décembre 1744. »

« Extrait du Registre des Battemes de l'Eglise de St^e-Croix, ce 4 avril 1763. Attesté aud St^e-Croix, le jour et an ci-dessus.

« Frossard, Pasteur de lad. Eglise (Sceau). »
(Archives de l'auteur.)

² *Amédée de la Harpe*, général de division des armées de la République, né à Rolle (Vaud) en 1754; tué le 9 mai 1796 au combat de Codogno.

³ Capitaine de Vallière, *Honneur et Fidélité, Histoire des Suisses au service étranger* (Neuchâtel, 1913), p. 544.

C'est au village natal que Cuendet fit son apprentissage d'horloger. D'un inventaire que nous possédons, dressé à la mort de sa mère, en 1788, il ressort que la famille possédait quelques biens fonciers qui se partagèrent entre lui, son frère *Daniel* et leur sœur *Judith*.

Sans doute après avoir travaillé quelque temps à Genève, où il fit connaissance de *Jeanne Beau*, qu'il devait épouser, il se décida à venir tenter la fortune en France : c'est ainsi qu'il vint s'établir à Lyon, vers 1762.

De son mariage, il eut cinq enfants, dont deux moururent jeunes. Les survivants furent :

1° *François-Timothée*, né à Lyon en 1772 et qui prit du service dans les troupes françaises ;

2° *Julie*, née à Lyon en 1777.

3° *Laurent*, né en 1779.

Julie épousa le 9 février 1804 *Louis Tattet*, des Verrières suisses, qui était venu s'établir à Villefranche et qui succéda à son beau-père ; ils eurent deux enfants : *Louise* (1805-1871) et *Eugène* (1812-1878).

A son tour, Louise épousa *Samuël Campiche* (1804-1892), de Sainte-Croix, qui acheta le fonds de Louis Tattet et lui donna un très important développement. C'est aujourd'hui la maison Savoye-Denis.

Les trois enfants de S. Campiche-Tattet furent :

1° *Delphine* (1826-1907), qui épousa *Claudius Moutarde* (1828-1913), fils lui-même d'un grand entrepreneur lyonnais qui, de 1832 à 1837, construisit les forts de Cuire et de Montessuy. L'auteur de la présente notice est le seul survivant des quatre enfants de Cl. Moutarde-Campiche ;

2° *Eugène Campiche* (1827-1903), qui se fixa à Toulouse ;

3° *Antonia* (1829-1876), qui épousa le pasteur *Ed. Cambefort*, président du Consistoire de Grenoble.

JOURNAL DE B. CUENDET

Ce Carnet appartient à
Benjamin Cuendet
Bourgoi de S^{te} Croix
Baliage diverdon canton
De Berne en Suisse
et écrit de sa main.



Mes fiançailles ont été le 10 décembre 1769.

Je suis sorti de Lyon le 12 décembre 1769; je suis venu coucher à Miribel.

Le 18, j'ai couché à Sordon (Cerdon, Ain).

Le 19, j'ai couché à Molèje (Molinges, Jura).

Le 20, couché à Mote (probablement Mouthé, Doubs).

Le 21, j'ai arrivé chez nous sur le Cré.

Le 22, j'ai arrivé au village où j'ai trouvé mes amis¹.

Le 31 décembre 1769, l'on a publié mes annonces et, le 2 de janvier 1770 et le 14 du même mois.

Le 13 janvier 1770, j'ai remis le bien de dessus le Cré avec les dettes à mon beau-frère Jean Louis Martint.

Le 15 de janvier 1770, je suis parti de S^{te} Croix, je suis venu coucher à Vuitebeuf avec le Justicier Jaque.

Le 16, j'ai passé à Yverdon, je suis venu coucher à La Sarraz.

Le 17, je suis venu coucher à Rolle.

Le 18, je suis venu coucher au Petit Saconnex.

Le 19 et le 20. couché à Genève.

Le 21, passé à Collonges (près Bellegarde, Ain); couché à Longerais (probablement Lancrans).

Le 22, couché au Pont de Maillat (près Nantua).

Le 23, couché à M... (illisible; peut-être Meximieux).

Le 24, arrivée à Lyon.

¹ Tout ce voyage a dû être fait à pied, et l'on ne peut qu'admirer l'intrépidité du brave jeune homme, qui ne recule pas devant cinq ou six étapes de 40 à 50 kilomètres, en pays de montagne et en plein hiver, pour hâter les publications de son mariage, dans son village natal.

Le 25, j'ai fait poser mon établi (d'horloger).

Le 1^{er} mai, j'ai envoyé une lettre à ma mère pour qu'elle me retienne la maison.

Le 6 juin, j'ai posé mon tableau (enseigne).

Jaque, fils de Jaque Junod, est parti de Lyon pour aller en Amérique, le 20 de juin 1770.

Le 26 août, on a jeûné à Lyon; le même jour, j'ai fait connaissance de la commère ¹.

Le 25 octobre, j'ai parti avec ma femme pour Genève.

Le 31, arrivé à Genève.

Le 2 novembre, nous avons été épousés dans l'église S^t Germain par Monsieur Prévost ².

Le 2, nous sommes partis de Genève.

Le 10, nous sommes arrivés à Lyon ³.

Le 11 septembre 1771, à 5 heures du matin, le mal a pris ma femme pour accoucher; à 9 heures, elle a été délivrée par la grâce de Dieu. Il est né sur le signe de la Balance.

Le 12 novembre 1771, Monsieur Martin Pasteur a baptisé mon enfant à Lyon, qui s'appelle Jean Pierre Daniel. Parrains: Jean Chipron, du Dauphiné, et Daniel Junod, de S^{te} Croix. Marraines: Jeanne, femme de Monsieur For (Faure?), et Marie Judith Cuendet, de S^{te} Croix.

¹ Sans doute la *Commère* de la Corporation des ouvriers horlogers.

² Comme on le voit, Cuendet fit ce rapide voyage à Genève uniquement pour y faire bénir son mariage. Il ne paraît donc pas qu'il y eût eu, à cette époque, à Lyon, un ministre du culte protestant. C'est sans doute un peu après cette date que vint s'établir dans cette ville le pasteur *Pierre don Martin*, mentionné par Rabaud le jeune dans son *Annuaire ecclésiastique des Eglises Réformées*, publié à Paris, chez Rabaud-Pomier, en 1807, p. 245.

³ A la dernière page du *Journal*, nous trouvons le curieux inventaire suivant :

Mémoire des Effets que j'ai achetés, 1770 (mariage).	
Le 28 janvier, un bois de lit qui m'a coûté	7 livres
Une paillasse (<i>sic</i>)	4 liv. 5 sols
Un matelas	21
Une cramalière (<i>sic</i>)	15
Le 11 octobre, j'ai acheté un tour de lit avec un matelas	144
Le 10 février, un miroir	18
Le 5 septembre, un compas d'engrenage	20
Le 14 septembre, un petit tour de cuivre	8
Du 22 septembre 1772, acheté une robe d'indienne de Mademoiselle Bugnon	24

Madame la princesse ¹ est arrivée à Lyon le 3 mai 1771. On a tiré un feu d'artifice, aussi bien que le 5, et le 6 elle est partie pour Versailles.

Le 2 avril 1772, la Suzette (sa nièce, de S^{te} Croix) est arrivée à Lyon.

Du 2 avril 1772, mon fils est mort à 11 h. 3/4 du soir.

Du lundi 18 mai 1772, ma femme a accouché d'un garçon à 5 h. 3/4 du matin. Le même jour, il a été baptisé; il s'appelle François Timothée; ses parrains : François Rousset et Timothée Gueissa. Les marraines : Catherine Meier et Suzette Cuendet.

Les nourriciers sont partis avec l'enfant le 20 mai; il est né sous le signe du Taureau.

Du 30 mai, la nièce est partie pour S^{te} Croix.

Du 5 juin, le compagnon Rousset est parti pour Marseille.

Le 24 juin 1772, nous avons entré dans l'appartement de M. Lacour.

Du 1 janvier 1773, nous avons entré dans la maison Mondet, sur le Pont de pierres.

Du 18 septembre 1773, le nourricier nous a rendu notre petit.

Madame la princesse d'Artois est arrivée le 5 novembre 1773 à Lyon et repartie le 8 pour Paris ².

Du 24 février 1774, j'ai été reçu à la vénérable Confrérie des Francs-Maçons.

Du 10 mai 1774, Louis 15, Roy de France, est mort.

Du 30 juin 1775, mon frère Daniel est mort, âgé de 47 ans.

Du 2 septembre 1775, Madame Clotilde, dame de France, est arrivée à Lyon et a donné grâce aux déserteurs et, le 5, elle a parti pour Chambéry ³.

Le 25 septembre 1775, Monsieur est arrivé à Lyon avec son épouse et, du 28, ils sont repartis pour Versailles ⁴.

¹ La princesse Marie-Joséphine-Louise de Savoie, qui se rendait à Versailles, pour épouser le Comte de Provence, frère et futur successeur de Louis XVI au trône de France.

² Marie-Thérèse de Savoie, troisième fille du roi de Sardaigne Victor-Amédée III, qui, mariée par procuration, au château de Montcalier en Piémont, le 25 octobre 1773, au Comte d'Artois, frère de Louis XVI, se rendait à Versailles, où le mariage solennel eut lieu le 16 novembre.

³ Marie-Adélaïde-Clotilde de France, sœur de Louis XVI, qui se rendait à Chambéry pour épouser, le 6 septembre, le prince de Piémont, depuis roi de Sardaigne sous le nom de Charles-Emmanuel IV (1796).

⁴ Monsieur, comte de Provence, frère de Louis XVI. Il était marié, depuis 1771, avec la seconde fille du roi de Sardaigne.

Dans le courant de novembre 1775, un gros rhume, appelé la grippe, a mis bien du monde dans la terre.

Dans la fin de janvier 1776, il a fait des froids excessifs. Le 31 a été le plus froid.

Au 1^{er} de mars 1776, il y a eu des eaux à pouvoir aller en bateau sur le quai de Saône.

Le 26 mai 1776, je suis parti de Lyon pour S^{te} Croix; couché à Bourg-en-Bresse; le 27 à Lyon sogné¹; le 28 à Donpierre et arrivé à S^{te} Croix.

Le 31 mai, j'ai payé Frédéric Junod, dit Pedit.

Le 31 mai, j'ai vendu ma maison à Louis, mon neveu, pour 300 francs.

(Suivent quelques réglemens d'affaires sans intérêt).

Le 1^{er} juin, j'ai parti coucher à Boussais (probablement Bossaye, au-dessus d'Orbe) et, le 2, diné à Lausanne, avec M. Jean Louis Margot, et couché à Rolle.

Le 3, arrivé à Genève.

Le 5, Monsieur Sechehaye m'a remis :

une montre d'argent pour.	61 livres 10 sols ;
plus, une ordinaire	24 »
plus, carrés de clefs.	2 »
	<hr/>
	87 » 10 sols

et parti de Genève.

Le 5, couché à Collonges.

Le 6, à Cerdon.

Le 7, arrivé à Lyon.

Le 10 mars 1777, ma femme a accouché d'une fille, le lundi à midi 1/4, et baptisée le 12 dans l'église S^t Nizier. Le parrain : Monsieur Sechehaye et son fils, présenté par Mr. Aulagné Pétrequin; la marraine : Mademoiselle Julie Huguenin et M^{elle} Sechehaye, présentée par M^{elle} Catherine Mayer; elle s'appelle Julie Catherine Pauline².

Le 1^{er} avril 1777, j'ai reçu une lettre de maîtrise, à Lyon, de Mr. Boin.

¹ Sic, pour Lons-le-Saunier et Dampierre (Jura).

² Tous les autres enfants de Cuendet furent baptisés par des ministres du culte protestant. Julie fut la seule qui, sans doute par suite de l'absence de pasteur, fut présentée au baptême dans l'église catholique de Saint-Nizier, à Lyon.

Le 29 juin, nous avons entré dans la maison de Mr. Petitot, du côté du Change.

2 juillet 1777, j'ai fait poser mon enseigne.

15 septembre. La commère Sechehaye, marraine de notre petite, est morte à Genève.

Le 2 octobre 1777, ma Mère et ma sœur Judith ont arrivé à Lyon et le 24 elles sont parties pour la Suisse, avec Mignian, voiturier.

Le 4 mai 1778, j'ai fait mon testament chez M. Bernard, notaire, dans la rue de la Cage.

Le 13 May 1778, ma nièce Suzette est arrivée à Lyon.

Le 4 juillet 1778, j'ai fait un compromis avec Bechet et Nourrisson, maître-garde horloger, par lequel je me suis engagé de faire un échappement de montre pour chef-d'œuvre; je l'ai fait le 7, 8, 9, 10, dudit mois. Et le 4 aoust, nous avons été au Consulat, moi, Manguelin et Seigneur, où nous avons prêté serment.

Le 10 septembre 1778, ma femme a accouché d'une fille et baptisée le 11 par Mr. Frossard, pasteur¹; elle s'appelle Claudine Louise...

Le 10 octobre, la nièce Suzette est partie pour chez nous...

Le 30 octobre 1778, Timothée Margot, Daniel Seur et le fils à Gonthier ont passé à Lyon et parti le 31 pour Marseille avec le Régiment².

Le 3 août 1779, mon fils François Timothée est parti pour aller en pension chez Mr. David Evard, notaire à Cergnier, au val de Rue, Canton de Neuchâtel, Suisse. Il a la taille de 3 pieds 9 pouces; il a une malle, deux habits complets de drap et une veste et culotte de calamandre; 12 chemises, 8 mouchoirs de poche, 6 cols, 6 paires de bas, 3 coiffes de nuit et un bonnet, 2 chapeaux, 1 robe de chambre.

Le 11 août, il est arrivé dans sa pension. Le 2 février 1780, j'ai

¹ Benjamin Sigismond Frossard, parent du pasteur de Sainte-Croix qui avait baptisé Cuendet, était né à Nyon (Suisse) en 1754; appelé comme pasteur à Lyon dès la fin de ses études à Genève, en 1777, il y exerça avec talent son ministère jusqu'à l'époque du siège. Très lié avec les Roland de la Platière, il fut un des premiers à plaider la cause de l'émancipation des Noirs. Professeur et doyen de la Faculté de théologie de Montauban, il était membre d'un grand nombre de Sociétés savantes, entre autres de celles de Lyon et de Villefranche. Il mourut en 1830 (Haag, *France protestante*, première édition).

² Il s'agit évidemment d'un groupe de jeunes Suisses enrôlés dans un régiment à Marseille. Voir plus loin à la date du 21 novembre 1780.



remis à Mr. Huguenin (pour sa pension) 108 livres. Le 7 juin 1781 il (le petit) est arrivé; il a 4 pieds¹.

Le mardi 31 août 1779, ma femme a accouché d'un fils, baptisé le 1^{er} septembre par Mr. Frossard, pasteur; il s'appelle Laurent Elisabeth; son parrain est Mr. Laurent Blanc, de Genève, et sa marraine M^{lle} Elisabeth Duron, de Genève.

1779. Dans le courant de 7^{bre} et octobre, nous avons remué à S^t Côme².

1780. janvier 25. Ma petite Claudine est morte, et le 26 enterrée à Brindas.

21 novembre 1780. Timothée Margot a passé à Lyon venant de Marseille du Régiment d'Arlac³, auquel j'ai remis 12 livres pour remettre à ma Mère.

1781. juin 7. Mon épouse avec le petit Cuendet sont arrivés de Suisse.

1782. Juillet 2. Les troupes sont entrées à Genève, au nombre de 12000, à 4 heures du matin⁴.

1783. Mars, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17. L'eau a été sur le quai de Saône à pouvoir y aller en bateau, et on y a été tout le temps.

¹ Cet enfant était né le 18 mai 1772; il avait donc sept ans lorsqu'il fut envoyé en pension en Suisse, et neuf ans à son retour.

² *Remuer*, expression qui s'est conservée dans le canton de Vaud, et qui signifie déménager.

³ *Arlac* : il faut lire Erlach, nom d'une famille bernoise, dont plusieurs membres, dès le règne de François I^{er}, prirent du service en France et commandèrent des régiments ou des compagnies suisses.

En 1671, J.-J. d'Erlach, capitaine aux gardes, leva le premier régiment suisse de ligne, composé de 2.400 hommes, en douze compagnies, dont tous les soldats devaient être bourgeois ou sujets de Berne. Ce régiment ne devait jamais être employé contre une puissance protestante. Son drapeau était flammé rouge, noir et blanc, avec une croix blanche traversante (voy. capit. de Vallières, *Honneur et Patrie*, p. 296).

Le régiment dont parle Cuendet est, sans doute, celui de Charles-Louis d'Erlach, maréchal de camp, qui, en 1798, périt après la bataille de Fraubrunnen, égorgé par ses propres soldats qui l'accusaient de trahison.

⁴ Le parti des réformes à Genève, appelé parti des *représentants*, s'était emparé du gouvernement de la petite république. Mais le parti conservateur, ou parti des *négatifs*, avait fait appel aux puissances étrangères, et une armée de troupes sardes, bernoises et françaises, celles-ci commandées par le marquis de Jaucourt, entra en effet dans Genève le 2 juillet pour rétablir la constitution aristocratique.

N^o. 238.

CORPS

DES MAITRES ET MARCHANDS MERCIERS, CLINGAILLERS, MARCHANDS DE SOIE
EN DÉTAIL, ET TOILLIERS de la ville & fauxbourgs de Lyon, classés & réunis par l'État
arrêté au Conseil, & annexé à l'Edit du mois de Janvier 1777.

NOUVEAU Joursignés, Syndica, Inté- Gardes en exercice du Corps des Marchands
Merciers, Clingaillets, Marchands de Soie en détail, & Toilliers de la ville & fauxbourgs
de Lyon, avons reçu & inferti au nombre des Agrégés audit Corps, conformément à l'article 6
de l'Edit du mois de Janvier 1777, & à l'Ordonnance Conférée du 5 Avril 1783, publiée
& affichée le 8 du même mois, Madame Jeanne Beauvais femme de Benjamin Couder

lequel a satisfait aux conditions insérées dans la Requête sur laquelle est intervenue l'Ordonnance
surdécrite; en conséquence. nous lui permettons de pourvoir personnellement & publiquement des droits
& privilèges attachés à ladite Agrégation, à la charge de n'en user, comme tous les Maîtres,
qu'en boutique ou magasins, & de se conformer aux dispositions de l'Edit, notamment à celles
de l'article 24, ainsi qu'à la Déclaration du Roi donnée le 30 Août 1782, & au
Règlement provisoire annexé à icelle, le tout dûment vérifié en la Cour le 20 Décembre
suivant. En foi de quoi nous avons délivré gratis audit Beauvais les lettres
de présent Brevet d'Agrégation. A Lyon, ce 11^{me} mars 1784



Martin

Syndica, Intés. Gardes,

1783. juillet 29. Mon fils est parti pour aller apprendre à travailler; il a la taille de 4 pieds 3 pouces 6 lignes.

Aout 7. Il est parti de Genève pour S^{te} Croix avec M. Junod et il est revenu à Lyon avec son cousin David le 16 février 1784.

1783. Janvier 19. Monsieur Montgolfier a fait partir un ballon aux Brotteaux qui était deux fois gros comme le dôme de l'hôpital; il a été trois fois haut comme Fourvière et il est retombé au troisième pré contre les Charpennes. Il y avait huit hommes dedans¹.

1784. 3 mars; j'ai été au Consulat pour faire agréer mon épouse dans le corps des Merciers.

1784. Le 31 mai, mon fils est parti et le 1^{er} juin il est arrivé à Chalaix² chez les frères Gillet, où je donne 360 livres pour deux ans.

1785. Septembre 12. Il est arrivé des Esclaves dans Lyon, et le 13 on a fait la procession; le 14 partis à Paris³.

Le 13 novembre, l'on a été à l'Assemblée aux Brotteaux, maison Mouron⁴.

1786 aoust 7. Les ouvriers en soie se sont attroupés et se sont retirés sans bruit. le 8, ils y étaient derechef et sont rentrés en ville à 6 heures du soir et ont été sur la terrasse de Mr. Tolozan, à qui ils demandaient deux sols d'augmentation; sur quoi les cavaliers les ont repoussés et chargés de coups de sabre et ont tiré dessus, dont plusieurs ont été tués ou blessés soit ouvriers ou bourgeois qui se rencontraient dans les rues dans lesquelles l'on n'osait pas mettre le pied. Chacun avait fermé les boutiques et l'on tremblait de frayeur

¹ Voir, dans *Lyon de 1778 à 1788*, par Metzger et J. Vaesen, p. 6 et 19, une très intéressante relation de cette ascension. La découverte des Montgolfier était de l'année précédente. Tout ce que dit ici B. Cuendet est très exact.

² Challex, petit village situé à la frontière suisse, sur le Rhône, près de Collonges.

³ Ces *Esclaves* n'étaient autres que 313 Français, prisonniers des Barbaresques, qui avaient été rachetés à Alger par les *chanoines de la Trinité* et les *Frères de la Merci*. On les promena solennellement. (voir *Journal de Lyon*, 28 septembre 1785).

⁴ Il s'agit d'une assemblée du culte protestant. On sait que « depuis la Révocation de l'Edit de Nantes et sous le règne de la tolérance, les Réformés de cette contrée (Lyon) ne se rassemblaient pour la célébration de leur culte qu'en plein air et hors de la ville; les sépultures ne pouvaient avoir lieu que la nuit et sous l'escorte de quelques gardes; mais jamais les habitans catholiques de cette ville ne se portèrent à aucun acte de violence contre les Réformés. » (Rabaud le jeune, *Annuaire*, p. 242).

car il semblait que la ville de Lyon allait être mise au pillage.

Le 9, ils sont retournés derechef aux Charpennes, et les chapeliers à Perrache, lesquels demandaient 7 sols 6 deniers par jour d'augmentation; ce qui a porté Messieurs les Comtes à s'y transporter, et les ont caressé et leur ont promis ce qu'ils demandaient; ce que l'on a affiché en effet. Le 10, ils ont eu l'imprudence de se rassembler, et comme l'on avait fait venir des troupes et cavaliers de dehors, et la garde bourgeoise qui avait monté la garde, ce qui avait donné beaucoup de renfort à la ville; et quand ils sont rentrés, l'on en a arrêté 23, tant chapeliers que canuts; et le 11, tout était disposé pour faire un exemple, ce qui a été différé jusqu'au 12, qu'ils en ont pendu trois, deux chapeliers et un ouvrier en soie; dont il n'y avait personne sur la place des Terreaux que les troupes qui gardaient les avenues pour que personne n'y entre¹.

(1786. 4 septembre, ... 5 octobre; — 1787, 6 février; mai 2, courtes notes sur des événements domestiques sans intérêt).

1788. Mai 11. J'ai parti de Lyon avec Mr. Enoux;

	déjeûné à Montluel	15	sols.
	diné à Meximieux	1 liv.	10
	soupé au Pont d'Ain	1	10
12.	déjeûné à Cerdon		12
	diné à Nantua	1	5
	soupé à Châtillon	1	5
13.	déjeûné à Collonges	1	4
	au batelier	1	4
	à Cuendet (son fils)		12
	au chirurgien	4	
	pour le béjaune	8	
14.	au perruquier		6
15.	une poche	1	18
	<i>A reporter.</i>	24 liv.	1 sols.

¹ Cette émeute, cruellement réprimée, avait eu deux causes : d'abord, l'exercice trop rigoureux d'un droit fiscal de l'archevêque Malvin de Montzet sur la vente du vin au détail; puis les réclamations des ouvriers en soie et des ouvriers chapeliers pour obtenir, les uns le relèvement du prix des façons, les autres du prix des journées. Les chanoines-comtes de Saint-Jean de Lyon s'étaient en effet portés médiateurs, au début. (Voir *Lyon de 1778 à 1788*, p. 76-91; cf. les *Lettres de M^{me} Roland*, éd. Perroud, t. 1^{er} p. 625 et suiv.)

	<i>Report</i>	24 liv.	1 sols
17.	déjeûne avec Gillet	6	
	j'ai remis à Cuendet	3	
	pour un étai	11	
	pour 6 limes anglaises	4	6
19.	une petite table	2	3
	une chaîne d'or avec sa clé pesant 28, 12	120	
		<hr/>	
		170 liv.	9 sols.
Mai	19. à R	6 liv.	
	21. pour une montre en similor	36	
	22. à M ^{de} Gillieron pour étrennes	24	
	à Rolle pour souper avec les beaux frères	6	15 sols.
	23. à la Sarraz, diné	1	10
	à Orbe, au voiturier	12	9
	à Vuitebeuf pour le souper	1	7
	pour porter ma valise d'Orbe à Vuite- boeuf		15
	25. souper a Fleurier	7	10
	26. à Timothée	6	
	j'ai acheté une montre d'argent de Vaucher	48	
	une de Barelet	45	
	deux des frères Vaucher.	78	
	cinq de Barrelet	180	
	à ma Mère	12	
		<hr/>	
		635 liv.	15 sols.
	27. une montre d'argent à centième du petit suisse	51	15
juin	1. à Lausanne, pour voiture	6	3
	2. pour étrenne au postillon	1	7
	3. pour limes	3	
	4. au perruquier.	3	15
	chez Mr. B.	8	
	à Cuendet Frédéric.	1	4
		<hr/>	
	<i>A reporter.</i>	710 liv.	19 sols.

	<i>Report.</i>	710 liv. 19 sols.
2 livres ¹	6	
à Orbe.	12	
5. à Chaleix (près Collonges)	3	15
à Longeret (Lancrans).	1	10
à la Voute de Juan.	3	
6. à Nantua	1	10
à Cerdon	2	12
à Villette (sur l'Ain)	3	
7. à Montluel	3	
	<hr/>	
	747 liv. 6 sols.	
Je rapporte.	99	
	<hr/>	
	846 liv. 6 sols.	
à la fille de Séchehayé	3	
à la fille de Piguët		15
chez Louis	1	10
chez les sœurs	6	
à la femme d'Elie	6	9
	<hr/>	
	864 livres ²	

1787. Le 28 mai, j'ai fait enregistrer mes trois enfants sur le registre de notre Commune de S^{te} Croix, par Mr. Jaque, pasteur³.

¹ Il peut être intéressant de noter ici que, parmi les volumes qui composaient la petite bibliothèque de Cuendet, j'ai retrouvé : la première édition française des *Aventures de Robinson Crusoé* (Amsterdam, 1720); *les Veillées du Château*, de M^{me} de Geulis (1784); *Numa Pompilius*, de Florian (1786); *la Henriade*; Ch. Drelincourt, *Consolations du Fidèle*; *Voyage de Béthel* (Genève, de Tournes, 1703); *Commencemens et Progrès de la vraie Piété* (Bienne, 1766); en outre, comme dans toutes les familles protestantes, une grande *Bible* in-fol, d'après Ostervald, et quelques *Psautiers*.

² Nous avons donné tout le détail de cette longue note de dépenses, intéressante autant par les itinéraires suivis que par le prix des courses, des repas et des divers achats de notre voyageur.

³ Il ne semble pas que Cuendet ait eu, dès cette époque, l'intention de se fixer définitivement à Lyon; il tenait en tout cas à conserver, pour lui et sa famille, son droit de bourgeoisie dans sa ville natale; en même temps qu'il faisait inscrire ses trois enfants sur le registre de Sainte-Croix, il se faisait remettre une *Lettre de Bourgeoisie*, dont nous possédons l'original et dont voici la teneur :

Nous le Banneret et Conseil de S^{te} Croix, Balliage d'Yverdon Canton de Berne en Suisse déclarons par les presentes que par devant nous s'est pré-

1787. Juillet 10. Cuendet (son fils) a commencé à travailler chez Mr. Gilliéron à Genève, pour apprendre la cadrature. Cuendet est entré chez Mr. Piguët, le 9 janvier 1788.

1788. Le 29 août, à 9 heures du matin, Dieu a retiré ma chère Mère à lui. L'année 1787 et 1788, Lyon est à la misère par la cherté des soies.

1788. juillet 2. Le Prince indien mulâtre qui est mahométan est arrivé à Lyon et reparti pour Paris le 7^e.

1788-89. Depuis le 24 décembre jusqu'au milieu de janvier 1789, le Rhône et la Saône ont été gelés comme on ne les avait jamais vus. Les glaces du Rhône ont parti le 14 janvier à 2 heures après-midi, et ont entraîné plusieurs moulins, une frise, quantité de bateaux. Ceux de Saône ont parti le 17 à midi, ont emporté le Pont de Serin, fracturé celui de S^t Vincent et celui d'Ainay, et quantité de bateaux et des plattes.

1789. Mai 21. Je suis parti pour la Suisse avec Messieurs Cam-piche, Assada et Sauvadet.

Le 3 juin, nous avons partagé nos terres avec mes sœurs et neveux ; dont j'ai le champ du Platon et le pré de derrière la moulle dit louberche, etc., etc.

senté le sieur Benjamin, fils de feu David Cuendet et de Jeanne-Marie Gonthier, requérant qu'il lui soit accordé un certificat légal et authentique de son droit de Bourgeoisie en ce lieu. En considération de sa juste demande, Nous attestons et certifions que le susnommé Benjamin Cuendet est non seulement notre Bourgeois et Communier, mais que de plus Nous le reconnoissons et recevons tant lui que sa femme et ses descendans quelconques, en tout tems, pour nos vrais Bourgeois et ressortissans et Communiens, et en conformité les traiterons suivant les ordonnances souveraines comme nos autres Bourgeois et Communiens, en les rendant participans de tous les bénéfices et avantages attachés à cette Bourgeoisie, à moins que, suivant ces dites ordonnances souveraines, ils ne se soyent privés de ce droit de Bourgeoisie et Communauté. En vertu du présent Acte signé par moi, Secrétaire du Lieu et scellé du Sceau accoutumé de la Commune.

Donné à S^o Croix le 28 may 1787.

Quant à la conduite dudit sieur Cuendet pendant le tems qu'il a demeuré parmi nous ses mœurs ont toujours été très bons à mériter l'approbation des honnetes gens.

(Sceau).

V. S. Jaques, secrétaire.

(Archives de l'auteur)

¹ Il s'agit de trois ambassadeurs envoyés à Louis XVI par le Nabab Typoo-Saïb et qui furent reçus à Lyon en très grande pompe (*Lyon de 1778 à 1788*, p. 139 et suiv.).

20 juin, parti de S^{te} Croix; 21, à Yverdon; 22 à Lausanne; 23 à Genève; reparti le 26; arrivé le 29 à Lyon.

1789. juin 30. L'on a illuminé, ainsi que le 1^{er} et le 2 juillet, pour une prétendue Réunion entre les trois Ordres, mais réunion bien coquine de la part du haut. Le 1^{er} et le 2 juillet, il y a une troupe de jeunes gens qui ont mis bas le Mai du Commandant nommé Tolozan; et de là, ils ont mis le feu aux barrières de S^t Clair; à Perrache, délabré les bureaux des gapians ainsi que ceux de dessus le pont de la Guillotière. L'on a pris plusieurs de ces jeunes gens dont ils en ont pendu un le 7 de juillet. Un autre l'a accompagné avec une femme. L'on avait fait venir une compagnie de dragons de Vienne pour arrêter cette émeute ¹.

Dimanche 19 juillet, les trois Ordres à Lyon ont fait une procession tout pêle-mêle et simulé.

1789. Juillet 13 Mr. de Flesselles, prévôt des marchands à Paris, a formé une milice bourgeoise de 200.000 jeunes gens lesquels jeunes gens ont été le 14 aux Invalides pour prendre des armes, dont le Commandant leur a donné ce qu'il avait. De là, ils furent à la Bastille, où le gouverneur les a reçus à coups de canon. Ce qui porta la milice, de concert avec les Gardes françaises, à aller prendre des canons aux Invalides, et sont revenus fondre dessus la Bastille, où en 4 heures, ils ont escaladé et pris le gouverneur, nommé le marquis de Launay, qu'ils ont mené à l'Hôtel de Ville avec trois de ses complices, dont Mr. de Flesselles en était du nombre; ils leur ont coupé la tête en place de Grève, qu'ils ont mises sur des perches qu'ils ont promenées par la ville de Paris. Voilà le fruit des traîtres.

Le 17 juillet, le Roi est venu à Paris, ce qui a mis la joie dans les cœurs. Il a pris une cocarde bleue et rouge que la milice bourgeoise lui a offerte; d'après quoi, on a crié: Vive le Roi! Il faut observer qu'on a démoli la Bastille, mis dehors tous les prisonniers dont il y en avait depuis 30 ans qui souffraient sous la tyrannie des tyrans et pour n'avoir rien fait que prendre les intérêts de l'humanité.

Le grenadier des Gardes Françaises qui a escaladé le second à la Bastille (car le premier qui était un bourgeois a été tué en montant

¹ Sur tous ces incidents du 29 juin au 7 juillet 1789, voir le récit très documenté de M. Maurice Wahl, *les Premières Années de la Révolution à Lyon* (Armand Colin, 1894, p. 93-98).

1789 juillet

Le Grenadier des Gardes Françaises
qui est allé de la fagon
à la Bastille par le premier
qui était un Soufflet a
été tué en montant à la
garde qui était la Bastille
Le Grenadier de
avec la Croix de St. Louis
qu'il le t. de Delavoy
Gouverneur jurait

juillet 22 Mr. Foulon
qui avait été nommé
Dota et qui avait son
soner acte de décapité et
pendu a une lanterne
le 23. Mr. Bardié
de Mr. Foulon a été mis
a mort son jurore la
magnifique

juillet 28 Mr. Necker
a été décapité
a la guillotine de
la Bastille

1789 juillet 28 une troupe

de jaisson
en venant a mettre le
feu au Chateau des
propreur dont il y a
a un sotoup de jaisson

10. j. Bre la Condele
d'artoir a jale a Lyon
pour aller en fayne

1790. et le dimanche 7
fevrier le sieur un
Favisto Crate et tre
a jouly le sieur Halyer
la Garde Soufflet a
l'arsenal par une troupe
qui de jalon loire jous
a son serje les quel
on a le sieu du poste
sur Coy les volontaire
en u la loche de fait
a sur le Soufflet
le qui a capitulé un grand
bul multu et tant de
que lui une 20. jaisson

1793. janvier 16. le sieur
Roy des Français a été
jugé a mort par la Convention
nationale par non pour
ses biens mais pour
ses crimes
il a été guillotiné le
lendit 21. a 11 du matin
dans la place de Louis
15. sans bruit car on
il j'ajoutait cinquante
M. il homme sur le carat

Dans la nuit du 18 au 19
fevrier une honte de brig
son tenté au Cloube
sans succès ou il on l'ajouté
et badié tous qu'il est

9. Mars les proficte
populaire de Lyon
on été en bell fleur
d'ener tant en fable
pour faire plaisir
au aristocrate

1793 le 29. May a s. cure
presque du sieur les Canon
et manoeuvres en
a stoncles et on dure
jusqu'a 7. cure presque
Chose qui s'explique dans
les sans de honnetome
l'on sente hoo more
et a j'ajouté autant de hoo
dont il y ari rapen qui
en stoncles

27. juin le Musicien Paul nom
d'oute mon Che fort
des prison de Honnetome
un peu et une troupe
de j'ajouté stoncles
a Cou de fable et j'ajouté
en fane

le 16. juillet Chahio a été
guillotiné a s. cure du sieur

le 22. juillet Huard a été
guillotiné a s. cure et dans
du sieur

à l'assaut, par ceux qui étaient à la Bastille), le Grenadier, dis-je, a eu la croix de S^t Louis que le traître de Launay, gouverneur, portait¹.

1789. Juillet 22. Mr. Foulon qui avait été nommé ministre d'État et qui avait feint s'empoisonner, a été découvert et pendu à une lanterne. Le 23. Mr. Berthier, gendre de Mr. Foulon, a été mis à mort, dont j'ignore la manière.

Juillet 28. Mr. Necker est arrivé à Versailles, à la satisfaction du Tiers des Français.

— Une troupe de paysans ont commencé à mettre le feu aux châteaux des seigneurs, dont il y a eu beaucoup de punis².

— Septembre 10. La comtesse d'Artois a passé à Lyon pour aller en Savoie³.

1790, et le dimanche 7 février, le sieur *Unber* (sic), aristocrate et traître, a voulu faire relever la Garde bourgeoise à l' Arsenal par une compagnie de volontaires voués à son service, lesquels ont eu le refus du poste. Sur quoi les volontaires ont eu la lâcheté de faire feu sur les Bourgeois ; ce qui a excité un grand tumulte et tant blessés que tués une vingtaine⁴.

— Avril 12 et le lundi avant midi, Messieurs Palerne de Savy, maire de Lyon et les 21 qui composent la Municipalité, avec les 42 notables ont prêté serment sur le parvis de l'Hôtel de Ville ; de là, fait la procession à l'église S^t Jean, où l'on a chanté le *Te Deum* ; de là, ils sont revenus à l'hôtel de ville.

1790. avril 18. Mon fils est parti pour aller à Paris avec Domi-

¹ Autant Guendet est exact et sûr quand il parle des choses de Lyon qu'il a vues, autant il manque d'autorité quand il se fait l'écho des nouvelles venues de Paris. Mais, même alors, il reste intéressant, en ce qu'il nous montre comment ces nouvelles arrivaient déformées à Lyon et comment elles y étaient accueillies. Il n'y a donc pas lieu de relever ses diverses inexactitudes sur la prise de la Bastille. Il suffit de constater l'effet que l'événement produisit dans la seconde ville de France.

² C'est la *Jacquerie*, connue sous le nom de la *Grand'Peur*. Elle éclata dans presque toutes les provinces. Sur ses effets en Beaujolais, voir les *Lettres de Madame Roland*, des 3 et 7 août 1789 ; voir aussi la *Peur en Dauphiné*, par L. Conard, 1904.

³ Le Comte d'Artois avait émigré dès le 17 juillet ; sa femme émigrerait à son tour et allait le rejoindre à Turin, où il venait d'arriver.

⁴ Tolozan de Montfort, prévôt des marchands, avait quitté Lyon depuis peu, et, en son absence, c'était Imbert-Colomès, premier échevin, qui commandait dans la ville. Sur cette prise d'armes du 4 février 1790, voir Maurice Wahl, ouvrage déjà cité, p. 130-131.

nique Audet. Que Dieu les accompagne et les préserve de malheur!

— Du 10 au 15 mai, Cuendet s'est engagé dans la compagnie Louise¹.

— Le 30 mai, jour du dimanche, nous avons eu un camp de Fédération à Lyon, qui s'est tenu à la commune de Vaux, entre la Tête d'Or et le four à chaux, où il s'est dit quatre messes à la fois. Il y avait environ 50 mille hommes portant armes et 128 drapeaux².

— Le 14 juillet, à Paris et par toute la France, il y a eu des camps fédératifs.

— Le 26 juillet, une troupe des ouvriers, au nombre de 7 à 800, se sont assemblés. Le quartier de Bourgneuf a tiré sur les Suisses et gardes bourgeois; le 27, on a mis et promené le drapeau rouge; le 27, l'on a pendu deux ouvriers et mis le drapeau blanc³.

— Décembre 10. Les sieurs Guillin de Pougelon, avocat; d'Escars et Terrasse, dit Tessonnet, officiers dans les troupes de ligne, ont été arrêtés à Lyon et conduits à Pierre-Scise, en qualité de traîtres, qui voulaient, s'ils avaient pu, par leurs manœuvres, faire la contre-Révolution, à commencer par leur ville. Le 6 janvier 1791, ils sont partis pour Paris⁴.

1791. Janvier 7. L'on a nommé 10 sergents, dont j'ai été du nombre⁵.

— avril 2. Nous avons eu le malheur de perdre le brave Représ-

¹ Il s'agit de son fils aîné, *François Timothée*, qui devait être plus tard blessé à l'armée du Rhin. Voir, 3 mai 1800. Cette *Compagnie Louise* est probablement celle du capitaine *de Loys*.

² Sur cette magnifique fête de la Fédération des provinces du Sud-Est, célébrée à Lyon, le 30 mai 1790, six semaines avant celle de Paris, voir Maurice Wahl, p. 145-149. On en trouvera un compte rendu détaillé dans *l'Almanach de Lyon*, de 1790, p. 39-124. M^{me} Roland en écrivit une relation enthousiaste, qui fut publiée dans *le Courrier de Lyon*, que rédigeait son ami Champagnoux, et qui fut reproduite dans plusieurs journaux de Paris.

³ Sur cette sanglante émeute, dite « l'émeute des octrois », voir Maurice Wahl, p. 174-224. La nouvelle municipalité avait supprimé les octrois, en les remplaçant par une taxe locative; mais l'Assemblée constituante avait refusé d'approuver cette réforme. De là, colère du peuple, peut-être attisée par les meneurs royalistes.

⁴ Cf. Maurice Wahl, p. 259-284. Détenus à l'Abbaye, pour comparaître devant la Haute-Cour, ils furent élargis à la suite de l'amnistie du 15 septembre 1791.

⁵ A la suite des émeutes et complots relatés plus haut, la municipalité lyonnaise, d'accord avec l'Assemblée Nationale, organisa un corps de Garde nationale. Cuendet demanda à en faire partie, et l'on va voir qu'il y fit rapidement son chemin.

sentant Riquetti Mirabeau, député à l'Assemblée Nationale, dont on a fait son service à S^t Pierre le 16 avril.

— Avril 11. Mr. l'Evêque Lamourette¹ est arrivé à Lyon à 11 heures du soir et a été installé le 14.

— Le 10 juillet, l'on m'a donné le grade de sous-lieutenant.

— Le 14 octobre, par la démission de six capitaines et lieutenants, j'ai monté au grade de capitaine.

Août 1^{er}. Cadet² est arrivé chez Mr. Campiche, pour apprendre à travailler.

— Septembre 14. Le Roi a accepté la Constitution.

— Septembre le 21. Le Bataillon des Volontaires, de 500 et tant, sont partis, — pourquoi donc? — le 20, à 3 heures du matin³.

1792. Juin le 16. Mon fils cadet est parti de Genève avec le nommé Philippe Daniel Audemars; je dis Audemars au Chenit.

— Juillet. La nuit du 7 au 8, l'on a planté l'Arbre de la Liberté sur la place des Terreaux. Le 8, à 11 heures et quart du matin, l'on a placé les médaillons sur ledit arbre, portant sur l'un : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits! et sur l'autre : A la liberté!

Trévoux a planté un Arbre, qui est un chêne qu'ils ont coupé à fleur de terre, et ils l'ont transporté au milieu de la place et lui ont mis un écusson portant cette devise :

« Quand ce chêne portera des glands,
« Les Moines rentreront dans leurs couvents⁴. »

1792. Le 20 juin, les faubourgs S^t Antoine et S^t Marceau ont porté une pétition au Roi pour qu'il levât son *veto* infâme de dessus deux décrets que l'Assemblée Nationale avait faits pour un camp de 200 mille hommes et pour les prêtres. Sur quoi, l'aristocratie s'est récréée, disant qu'ils avaient été pour assassiner le Roi, tandis qu'il ne s'y est pas répandu une goutte de sang.

— Le 10 août, le Roi a été suspendu de ses fonctions. Quelle

¹ L'évêque constitutionnel élu au lieu et place de l'évêque réfractaire.

² Son second fils, Laurent Cuendet, né en 1779.

³ Ce bataillon des volontaires de Rhône-et-Loire comptait 812 hommes, commandés par Charles Seriziat; il se rendait à Strasbourg.

⁴ Ces détails pittoresques ne sont pas mentionnés dans les principales *Histoires de Lyon*.

journée terrible, grand Dieu ! où mon fils ¹ a péri avec 6000 innocents comme lui ! Et pourquoi faire ? Pour soutenir en partie la tyrannie et la scélératesse d'une cour perfide et scélérate, l'autre partie pour soutenir cette belle Liberté si chère aux braves Français !

1792. Le 31 août, j'ai reçu une lettre de mon fils que Dieu a conservé et qui est vivant, grâce au Ciel ; que Dieu lui inspire toujours des bons sentiments ! Ainsi soit-il ! Amen² !

— 25 août. L'on a mis bas le sceptre de Louis le tyran qui était en Bellecour, et le 28, on l'a renversé, lui et son cheval.

— Le 2 au 3 septembre, l'on a vidé les prisons de Paris, savoir, les coupables ont eu la tête tranchée, et les civils dehors.

— à Lyon, le 9 septembre, après midi, le peuple s'est porté aux prisons de Pierre-Scize ; on a pris 7 officiers de cavalerie qui avaient voulu émigrer en Savoie avec leurs régiments ; on les a descendus, comme pour les mener à Roanne, et le long de Bourgneuf, on les a fusillés et coupé leurs têtes que l'on a promenées dans la ville sur des piques. Ensuite, dans la nuit, ils se sont transportés à St Joseph, où ils ont coupé la tête à un abbé réfractaire qui avait dit aux enfants qui allaient communier, qu'ils allaient prendre le diable et non pas le Christ, d'autant qu'il leur était donné par des prêtres assermentés. Voilà ce que l'église toujours fanatique cause ! Ils ont toujours été des instruments de scélératesse sous le voile de dévotion. Ensuite, le peuple s'est porté à Roanne, où ils ont coupé la tête à trois, dans lesquels il y a eu deux abbés, et l'on a mis dehors plusieurs personnes détenues pour dettes³.

¹ Il s'agit de son fils François Timothée qui, vers le 15 mai 1790, s'était engagé dans « la Compagnie Louise » (*de Loys*, compagnie bernoise) ; cette compagnie était au nombre des défenseurs des Tuileries ; il ne semble donc pas que le fils Cuendet ait partagé les idées avancées de son père, qui, sans nul doute, l'avait vu avec peine entrer au service du roi (voir, pour le détail de cette journée, l'ouvrage tout récent du cap. de Vallière : *Honneur et Fidélité*, déjà cité, p. 487-523).

² Après les effroyables scènes du 10 août, François rompit son engagement et partit pour l'Angleterre, où il se maria avec M^{lle} Elisabeth Tenniel. Rentré en France, il fut réincorporé dans l'armée du Rhin, où il fut blessé au genou et à la cuisse, lors d'un combat dans les environs de Stokach. A la suite de cette blessure, il obtint son congé et revint s'établir à Lyon, puis à Pont-de-Vaux (1804).

³ Maurice Wahl, p. 582-587.

— Le 14 juillet, jour de la Fédération, l'on avait pris les tableaux qui étaient à la Maison Commune, qui représentaient les ci-devant Echevins, soit les tyrans du peuple, et on les a menés sur des charrettes au milieu de la Fédération, aux Brotteaux et on en fait un feu de joie.

— Le 2 octobre, l'on a brûlé tous les drapeaux de la garde nationale de l'ancien Régime, parce qu'ils portaient des fleurs de lys et autres marques tyranniques, sur la place des Terreaux, en présence d'un bataillon de braves Volontaires de Marseille, qui ont dansé autour du feu, au son des tambours.

1793. Janvier 16. Le ci-devant Roi des Français a été jugé à mort par la Convention Nationale, non pour ses bienfaits, mais pour ses crimes. Il a été guillotiné le lundi 21, à onze heures du matin, dans la Place Louis XV, sans bruit ni carnage; il y avait cent cinquante mille hommes sous les armes.

— Dans la nuit du 18 au 19 février, une horde de brigands sont entrés au *Cloub* (sic) central, où ils ont cassé et brûlé tout ce qui y était.

— 9 mai. Les Sociétés populaires de Lyon ont été en Bellecour dîner toutes ensemble pour faire plaisir aux Aristocrates.

— Le 29 mai, à 5 heures précises du soir, les canons et mousqueterie ont commencé à ronfler et ont duré jusqu'à 7 heures précises, chose qui remuait tous les sens de l'honnête homme! L'on compte 400 morts et à peu près autant de blessés dont il y en a peu qui en reviennent¹.

— Juin le 27. Le Municipal nommé Sautemouche sortait des prisons de Roanne, reconnu innocent, et une troupe de malveillants l'ont tué à coups de sabre et jeté en Saône².

— Le 16 juillet, Chalier a été guillotiné à 6 heures du soir³.

¹ Il s'agit de la journée dans laquelle les sections de Lyon (girondines) s'emparèrent de l'Hôtel de Ville et renversèrent la municipalité jacobine (maire Bertrand), dont Chalier était l'inspirateur. Ce fut le début de l'insurrection de Lyon contre la Convention. Le foyer principal de la lutte paraît avoir été la rue Saint-Côme où habitait Cuendet.

² *Journal de Lyon*, 30 juin 1793.

³ Sautemouche, officier municipal, et Ryard-Beauvernois, chef de légion, tous deux amis de Chalier, qui avait été à la tête du parti révolutionnaire à Lyon, furent comme lui victimes de la réaction girondine. Cuendet était certainement un de leurs partisans.

— Le 22 juillet, Ryard a été guillotiné à 5 heures et demie du soir.

— 1793. Août 2. J'ai parti pour aller à Villefranche ¹.

— Le 7, l'armée de Dubois de Crancé est arrivée sur Lyon, qu'il a bombardé jusqu'au 9 octobre, qu'ils sont entrés. Je suis rentré le 11 octobre.

— Le 10 novembre, l'on a célébré la fête de Chalier; l'on a brûlé son corps et mis ses cendres dans une urne.

1794. — Le 10 mars 1794, ou le 20 Ventôse, l'on a célébré la fête de l'Égalité, à la Montagne, aux Brotteaux, qui a été superbe.

— A la Noël 1794, les froids ont commencé et ont été plus violents qu'en 1788; le Rhône et la Saône ont gelé, et le 28 janvier 1795, les glaces du Rhône ont entraîné trois moulins ².

1795. Le 8 mars, je suis parti de Lyon et le 12 arrivé à Genève.

Le 17 parti, et arrivé à Lausanne le 18 ³.

Le 24, j'ai été reçu habitant à Lausanne ⁴.

Le 16 avril, j'ai prêté le serment.

Le 26, à 11 heures du matin, ma femme et Julie sont parties de Lyon et arrivées à Genève le 29, où je leur ai été au devant, et en sommes repartis le 1^{er} mai et arrivés ledit jour à Lausanne.

— Le 2 mai, on s'est porté aux trois prisons, à Lyon ⁵.

— Le 11, je suis parti avec Mr. Dubois pour Souvilliers et sommes réarrivés à Lausanne le 19 à midi.

— Le 27 octobre, la Convention a tenu sa dernière séance.

Le 22 octobre. Mon fils cadet est entré chez Mr. Bastian, à Lutry, pour un an, pour apprendre la cadature.

¹ Cuendet ne mentionne pas le motif de ce séjour de deux mois à Villefranche, mais ce motif nous paraît évident : la réaction royaliste triomphait à Lyon; elle condamnait, l'un après l'autre, tous ceux qui avaient soutenu la cause révolutionnaire. Cuendet ne se sentant plus en sécurité jugea prudent de s'éloigner et d'attendre les résultats du siège de la ville.

² L'observatoire de Paris a noté une température de — 23 degrés, à la date du 25 janvier 1795.

³ Ici encore, il n'est que trop facile de discerner le motif qui détermina Cuendet et sa famille à quitter Lyon. Ami déclaré et sincère de la cause républicaine, il avait tout à redouter de la haine des ennemis de la Révolution.

⁴ Nous donnons ci-contre le fac-similé de cette *Lettre d'habitation*.

⁵ Il s'agit des massacres commis dans les prisons de Lyon par le parti réactionnaire. Le laconisme de la note de Cuendet est impressionnant.



LETTRE D'HABITATION,
Accordée par les Nobles & Très-Honorés SEIGNEURS
du Conseil des Soixante de LAUSANNE.

au *S.^r Benjamin Cuenet, Bourgeois*
de St. Croix, lequel a été reçu en payant et
prêté serment dans l'Assemblée du 16^e Avril
1795. —

Griff. du Conseil

Serment que doivent prêter les Habitants, contenant leurs obligations, & les conditions sous lesquelles ils sont reçus.

Vous jurerez au nom du DIEU Vivant & Eternel, d'être loyal & fidèle à LL. EE. NOS SOUVERAINS SEIGNEURS de la Ville & République de Berne, comme aussi aux Très-Honorés Seigneurs de Lausanne, de procurer de tout votre possible, leur bien, honneur, profit & utilité, & d'éviter le contraire; de ne point enfreindre les Libertés & Franchises de cette Ville, autant que vous pourrez les connoître. Vous promettez aussi de vivre d'une manière Chrétienne & conforme à notre sainte Religion; d'obéir aux ordres du Magistrat, & en particulier de vous conformer aux Ordonnances de Police, faites & à faire. Il ne vous sera permis d'amener aucun Vin dans cette Ville & Messellerie que du cru de la Messellerie. Il ne vous sera permis non plus d'aller à la Chasse, ni seul, ni en compagnie de Bourgeois, sans une expresse permission du Magistrat. Serez tenu de vous pourvoir incessamment d'Armes & Habits convenables pour le service du SOUVERAIN, conformément aux Ordres de LL. EE. du Conseil de Guerre. Si vous tombez dans quelque contravention, qui oblige le Magistrat de vous renvoyer de cette Ville, vous serez tenu d'obéir incessamment aux ordres qui vous seront donnés pour vous retirer, à peine d'y être contraint à vos propres fraix, puisqu'ils ne vous reçoivent que jusqu'à leur bon vouloir & plaisir. Serez obligé, pendant votre séjour, de supporter les charges comme les autres Habitans. Serez obligé de prêter aide & secours à Messieurs les Dizeniers, & aux autres Gens d'Office, soit pour mettre la paix, soit pour arrêter les refractaires ou autres qu'on voudroit reduire dans les prisons, lorsque vous en ferez requis par eux, ainsi que les Bourgeois sont tenus de faire. Vous vous acquitterez des devoirs ci-dessus, comme vous désirerez que DIEU, vous fasse grace & miséricorde à la fin de vos jours.

1796, et le 8 janvier, le citoyen Reverchon, Représentant, est arrivé à Lyon, à 7 heures du matin, avec 1.000 hommes.

— Le 14 avril, j'ai parti pour S^{te} Croix, passant à Chesaux, Oulens, Bavoy, et couché à Orbe; le 15 à S^{te}-Croix; le 17 j'ai réglé mes comptes...

1796. Mai 13. Je suis parti de Lausanne pour venir à Villefranche où j'ai commencé à travailler le 1^{er} juin ¹.

¹ Cuendet avait dû garder un bon souvenir de son premier séjour à Villefranche, en 1793. Tout son désir était de revenir en France, et dès que les circonstances lui semblent plus favorables, il se décide à s'établir dans cette paisible petite ville qu'il ne devait plus quitter. Il ne tarda pas à gagner l'estime et l'amitié de ses nouveaux concitoyens. On verra plus loin, par la lettre du citoyen Defazy, en date du 16 vendémiaire an IX, qu'il était en bonnes relations avec les autorités de la ville. Ses anciens voisins et amis de Lyon lui avaient du reste délivré une sorte de certificat de civisme et d'honnêteté, dont voici le texte, et qui avait dû lui ouvrir bien des portes dans sa nouvelle résidence, à Villefranche :

Nous soussignés Citoyens domiciliés dans le Canton de la Division du Nord de cette ville Certifions et attestons pour rendre hommage à la Vérité que le Citoyen Benjamin Cuendet, marchand horloger, cy-devant Rue S^t Cosme, Canton susdit, et dans lequel il a résidé une vingtaine d'années, qu'il s'y est toujours comporté en honnête homme et en bon père de famille et qu'il n'a jamais été en notre connoissance qu'il ait jamais rien fait de contraire aux bonnes Mœurs ni à la probité. En foy de quoi nous lui avons donné nos signatures pour lui servir et valoir au besoin.

A Lyon le premier vendémiaire an cinq de l'Ere Républicaine.

Carret	Clavier	Deschamps le jeune
Bussy	Prodon	A. Bussy
Saint Amand	Mothe	Bourdin
Rivière	Cladiere	Jullien
Marrel	Saulnier	Richard
Vincent	Talochot	Bourrut cadet
Richoud	Girard	Nesme
Perrayon	Sionest cadet	Gayet
Juron	Constantin	Baumer

Nous Jean B^{te} Gagnieur, Juge de paix de l'arrondissement de la Liberté Canton de Lyon, certifions la saine sincérité des signatures ci-contre que foi doit y être ajoutée.

A Lyon ce 2^e vendémiaire L'an 5^{me}.

Gagnieur aisé.

Nous administrateurs Municipaux de l'Arrondissement du Nord attestons la sincérité de la signature ci dessus.

Lyon le 2^e vendémiaire an 5^e de l'Ere Rép^{me}.

Bossu	Jos. Drivet	Sionest
président	adm. munic.	adm. m ^{le} .

(Archives de l'auteur)

— Décembre 7. Cadet fils est arrivé de Lausanne à Villefranche.

1797. Mars 22. J'ai passé un bail pour six ans avec Mr. Favre, qui commencera à la S^t-Jean prochaine, chez Mr. Ardon, notaire.

— Le 5 mai, l'on a promulgué la paix à Villefranche, et l'on a tiré le canon ¹.

— Le 19 mai, soit le 30 floréal, an V, l'on a tiré au sort savoir lequel des cinq Membres du Conseil, soit du Pouvoir Exécutif, sortirait. Le citoyen Letourneur sort. Il reste donc Carnot, Barras, Laréveillère, Rewbell, et Barthélémy qui a pris la place de Letourneur.

— Le 16 avril, l'empereur de Russie a été couronné à Moscou.

— Le 4 juillet, Mr. Millot, écrivain, a commencé à montrer à mes enfants.

L'Ambassadeur turc a resté 3 jours à Lyon, où on lui a fait de grandes fêtes; il en est parti le 7 juillet, a passé à Villefranche et a couché à Mâcon ².

— 18 fructidor, ou 4 septembre 1797, la Constitution a été sauvée par la sagesse de trois Membres du Directoire, qui ont déjoué le parti des royalistes et dont l'on a changé ³ deux membres, savoir François de Neuchâteau et Merlin. On a remplacé les nommés Carnot et Barthélémy. 65 Membres, tant du Conseil des Cinq-Cents que journalistes, ont été déportés en Afrique.

— An VI et dans Floréal, François de Neuchâteau est sorti du Directoire, et Treilhard y est entré.

1798. Février 9, soit 21 pluviôse an VI, j'ai posé mon enseigne neuve.

— 20 février, ou le 2 ventôse an VI, le Pape a quitté Rome ⁴.

— le 30 ventôse an VI, on a célébré la Fête Nationale, soit la souveraineté du peuple dans toute la République française.

¹ On venait d'apprendre la signature des préliminaires de Léoben (29 avril).

² Esseid Ali Effendi, ambassadeur extraordinaire de la Porte, envoyé pour renouer les relations diplomatiques avec la République (*Moniteur*, 15 juillet 1797).

³ Cuendet veut dire que François de Neuchâteau et Merlin (de Douai) furent élus en remplacement de Carnot et de Barthélémy, proscrits.

⁴ A la suite de l'assassinat du général Duphot dans les rues de Rome (28 décembre 1797), l'armée française, commandée par Berthier, entra dans la ville pontificale, le 7 février 1798, et y fit proclamer la *République romaine* (15 février). Le Pape Pie VI fut conduit prisonnier à Pise, puis à Savone et de là en France, où il mourut l'année suivante.

— le 6 juillet, soit le 18 messidor, à 3 heures après midi, il est tombé un torrent de grêle qui a cassé quantité de vitres.

— novembre 10, nous avons eu un repas civique où était le commandant Chasset¹.

— décembre 24. Les froids ont commencé et ont duré avec rigueur.

1799, du 24 janvier, les glaces ont débâclé et ont entraîné des bateaux et autres; il s'en est suivi de grandes pluies qui ont formé des torrents effroyables qui ont entraîné beaucoup de maisons, moulins, barques et ravages affreux. L'on dit qu'il y avait 50 à 55 ans que les fleuves et les rivières n'avaient été si débordés...

— J'ai été reçu le 13 février à la Société.

— Le 9 floréal de l'an VII, ou le 28 avril 1799, nos trois plénipotentiaires ont été assassinés aux portes de Rastadt : les nommés Bonnier et Roberjot morts sous les coups, Jean de Bry blessé par les Autrichiens.

— Dans le courant de Floréal, le sort a sorti du Directoire le citoyen Rewbell et le cit. Sieyès est entré...

— Le 5 messidor an VII, ou le 23 juin 1799, mon fils cadet est parti pour aller à Paris avec le fils Durand ferblantier.

— Le 5 fructidor an VII, les conscrits du département du Rhône sont arrivés à Villefranche, au nombre de 700, et partis le 16 brumaire an VIII.

— Le général Bonaparte est arrivé à Lyon le 21 vendémiaire an VIII, soit le 13 octobre 1799, à 6 heures du matin, venant de l'Égypte où il a resté 18 mois, et il est parti le 22 vendémiaire pour Paris où il est arrivé le 24 le matin².

— Le 18 Brumaire, an VIII, le Consulat est composé de Bonaparte, Siéyès et Roger Ducos.

— Le 13 floréal an VIII, ou 3 mai 1800, mon fils (François) a été blessé au genou près de la ville de Stockach, où ils se sont battus depuis les 7 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir; il est arrivé à Villefranche le 30 floréal, ou le 20 mai³.

¹ Antoine Chasset, député du Rhône-et-Loire à la Convention, girondin, proscrit, en 1793, pour avoir soulevé Lyon contre le Gouvernement central; rentré en France en 1795, il était alors (1798) membre du Conseil des Anciens.

² C'est la première fois que le nom de Bonaparte se trouve mentionné dans le journal de Cuendet, qui paraît avoir été surtout frappé de la rapidité du voyage du jeune général.

³ Vu la précision de la date fournie par Cuendet, il ne peut s'agir de la

— Le 25 prairial, an VIII, le général Desaix a été tué dans la bataille de Marengo.

— Le 10 messidor, le grand, le brave, le digne Bonaparte a passé à Villefranche à 2 heures 3/4 de l'après-midi venant d'Italie. Que Dieu le conserve !

— Le 1^{er} août 1800, Cuendet aîné s'est établi à Lyon, — et dans le mois de février 1804 à Pontdevaux.

première bataille de Stockach, qui eut lieu le 22 mars 1799 et dans laquelle Jourdan fut défait par l'archiduc Charles; François Cuendet dut être blessé au cours de la marche foudroyante du général Lecourbe (30 avril 1800), qui franchit le Rhin entre Schaffhouse et Stein et s'établit victorieusement dans le pays de Bade entre le Rhin, le lac de Constance et Stockach, victoire de Lecourbe sur le général autrichien Kray.

De retour à Villefranche, François s'occupa d'y faire venir sa jeune femme, Elisabeth Tenniell, qu'il avait laissée à Londres avec son enfant. Voici un fragment d'une lettre qu'il lui adressait dès le 25 mai :

« Très chère et tendre amie,

« Je viens après dix ans de revoir mes Dieux Pénates. C'est avec la plus vive satisfaction que j'ai retrouvé toute ma famille en parfaite santé; il ne manque à mon bonheur que ta présence et celle de notre cher enfant... Viens donc contenter une famille qui t'attend les bras ouverts et te fera oublier les chagrins dont je suis la cause innocente. Je te dirai qu'en rentrant en France, je fus arrêté comme réquisitionnaire et fus contraint de rejoindre mon corps, où je suis resté jusqu'au 3 mai de cette année où j'ai été blessé d'un coup de balle à la cuisse de l'autre côté du Rhin. Cela m'a valu ma feuille de route et mon congé absolu pour rentrer chez mon père... »

Mais une lettre ultérieure d'un correspondant de B. Cuendet, le citoyen Defazy, qui se trouvait pour ses affaires à Calais en octobre 1800, nous apprend que l'arrivée en France d'Elisabeth ne fut pas sans rencontrer d'assez sérieuses difficultés, en raison des circonstances politiques. Voici ce que le citoyen Defazy écrivait, à ce sujet, à son ami B. Cuendet :

« Calais, 16 vendémiaire, an 9.

« ... Le Commissaire du Gouvernement à Calais m'a dit très positivement qu'il serait obligé de retenir ici votre bru jusqu'à ce qu'elle eût obtenu un passeport de Paris... Je vous prie et vous invite donc, citoyen, de suivre les renseignements que le cit. Mingaud, commissaire du Gouvernement, et qui paraît aimer à rendre service, m'a donnés. Il vous faut aller voir votre sous-préfet avec qui je me rappelle avec plaisir vous avoir entendu dire que vous êtes assez bien; vous ferez une pétition énergique et très courte au nom de votre fils; le sous-préfet la recommandera au préfet à Lyon qui l'enverra au ministre de la police générale... Les rentrées fréquentes des Emigrés qui cherchent toujours à déchirer le sein de leur Patrie obligent les agents du Gouvernement à être sur leurs gardes... »

(Archives de l'auteur.)

¹ Cette note tout entière a été biffée ultérieurement sur le carnet, en travers, par une grande X. Il est à présumer que Cuendet, républicain dans l'âme, a modéré, par la suite, son premier enthousiasme pour Bonaparte.

— Le 19 brumaire an IX, ou le 10 novembre 1800, mon fils Laurent a fiancé avec Laurette Lesourd. C'est le citoyen Bonefon, notaire, qui a passé le contrat ; son trousseau est de 1000 livres. Le 27 à l'église et le 29 ils ont été mariés à la municipalité. Le 22 frimaire ou le 13 décembre 1800, ils sont partis pour Beaujeu.

— Le 3 Nivôse an IX ou le 24 décembre 1800, une machine infernale a fait une explosion terrible, rue Nicaise. On cherchait à périr le brave consul Bonaparte.

— Le traité de paix entre la France et l'empereur d'Autriche conclu à Lunéville le 20 pluviôse an IX, soit le 9 février 1801. Les ratifications ont été échangées à Paris le 25 ventôse.

— Paul I^{er}, empereur de Russie, est mort le 25 mars 1801, âgé de 46 ans et 6 mois. Son successeur est son fils Alexandre.

— Le 15 messidor, an IX, soit le 4 juillet 1801, le prince d'Espagne a passé à Villefranche, venant de Paris ; il va Roi en Toscane¹.

— Le 9 vendémiaire an X, ou le jeudi 1^{er} octobre 1801, les préliminaires de la paix ont été signées à Londres entre le citoyen Otto et Lord Hawkesbury².

— Le 15 juillet 1802, ou le 26 messidor, an X, ma femme est morte, entre 2 et 3 heures du matin, et enterrée le 16 juillet dans le jardin de M. Dardel³.

*
**

A partir de cette date, B. Cuendet n'inscrit plus dans son Journal que des événements de famille sans intérêt pour le public. Notons, toutefois, le mariage, au Temple du Change, à Lyon, de sa fille *Julie* avec *Louis Tattet*, à la date du 12 février 1804, et la naissance de sa petite-fille *Louise*, le 18 mars 1805, qui fut vaccinée le

¹ Il s'agit du duc Louis, fils du duc de Parme, de la maison de Bourbon, qui allait gouverner le petit royaume d'Etrurie, créé par Bonaparte par le traité du 21 mars 1801.

² Otto, comte de Mosloy, avait été commis aux Affaires Etrangères ; emprisonné pendant la Terreur, élargi après le 9 thermidor, il était alors ministre plénipotentiaire à Londres.

³ Etant protestante, elle ne pouvait être inhumée dans le cimetière catholique.

31 octobre 1805, à midi, par M. Balofet. On sait que les premiers essais en France de la découverte de Jenner eurent lieu à Paris le 1^{er} juin 1800, et que ce ne fut qu'en 1804 qu'une Société se créa pour la propagation de la vaccine.

Nous avons donc lieu de croire que le mariage Cuendet-Tattet fut un des premiers qui aient été célébrés dans le Temple du Change, accordé aux Protestants de Lyon après la signature du Concordat, et que leur fille Louise — ma grand'mère — fut un des premiers enfants vaccinés de la région lyonnaise.

La dernière note écrite par B. Cuendet est ainsi conçue : « Le 18 mai 1811, j'ai remis mon fonds et le ménage à mon gendre Tattet. »

Le 13 février suivant, à 2 heures après-midi, ce digne vieillard, cet excellent citoyen, qui avait donné à la France, sa patrie d'adoption, et à la République tant de preuves d'un attachement sincère et du plus absolu dévouement, mourait, entouré de sa famille et regretté de tous ceux qui l'avaient connu.



A la suite du *Journal* de son beau-père, *Louis Tattet* consigna quelques événements notables, parmi lesquels nous transcrivons les suivants :

— Le 12 février 1814, les partisans se sont battus avec les Autrichiens entre la Croisée et le château de la Plume, et le dimanche 13, ils sont venus à Villefranche pour amener des prisonniers qu'ils avaient pris au fort de Joux ¹.

¹ M. Fréd. Masson écrivait, le 31 juillet 1912, dans *le Gantois* : « La campagne de l'armée de Lyon, si médiocrement étudiée jusqu'ici, devra faire le pivot d'un récit comprenant toutes les résistances opposées à l'invasion, soit qu'elles aient été le résultat de combinaisons stratégiques, soit qu'elles aient été l'effet de l'initiative populaire... » Si sommaires que soient, à ce point de vue, les notes que Louis Tattet a insérées à la suite du *Journal* de son beau-père, elles n'en seront pas moins utiles pour préciser certains détails de la campagne et caractériser l'état de l'opinion en face de l'invasion.

Dès les premiers jours de l'année 1814, une division autrichienne, sous les ordres du général Bubna, avait violé la neutralité helvétique et franchi le Jura; Dessaix l'obligea à se replier sur Genève.

Le *Journal de l'Empire* disait, à la date du 12 janvier 1814, que la Suisse se trouvait, de ce fait, « dans une fermentation extraordinaire : elle jouissait

— Le 15, l'on a reçu des nouvelles que l'armée Russe a été défaite près de Châlons-sur-Marne par le commandement de notre empereur¹.

— Le 18 février, il arrive à Villefranche 6000 de jolies troupes venant d'Espagne, et le 19, ils sont partis pour Mâcon chasser les Autrichiens.

— Le 1^{er} mars 1814, les Autrichiens sont entrés à Mâcon².

— Le 6 mars, il est revenu ici environ 18 mille hommes de troupes françaises.

— Le 15 mars, les Autrichiens sont entrés à Beaujeu, ont pillé et brûlé la maison et tous les effets de mon pauvre beau-frère (*Laurent Cuendet*) qui était dans son lit, bien malade³.

— Le 18 mars, nos troupes ont battu en retraite et les Autrichiens sont entrés à deux heures après-midi. Ils ont mis Villefranche au pillage et commis toutes sortes de cruautés.

— Le 11 avril, mon beau-frère, Laurent Cuendet, est mort à 4 heures du soir et enterré le 12, à 6 heures du soir...

— ... Au mois de mars 1814, l'empereur de Russie et celui d'Allemagne et le roi de Prusse ont mis les Bourbons sur le trône,

d'une paix profonde, mais les alliés, qui prétendaient vouloir le bonheur des peuples, lui ont apporté la guerre civile ».

Le même journal annonçait ensuite la formation à Lyon et dans le département du Rhône, d'un corps franc « de voltigeurs et de *partisans*, chargé de harceler l'ennemi, de couper ses communications, de s'emparer de ses convois et de préparer ainsi son anéantissement sur le sol qu'il aurait souillé de sa présence » (cité par le *Journal des Débats* du 12 janvier 1914).

¹ Batailles de Champaubert, de Montmirail et de Vauchamp, du 10 au 14 février.

² Deuxième corps autrichien, commandé par les princes de Hesse et de Lichtenstein.

³ Je tiens de ma mère que son grand-oncle, Laurent Cuendet, qui s'était établi à Beaujeu après son mariage avec Laurette Sourd, était, en effet, dangereusement malade au moment de l'arrivée des Autrichiens. Ceux-ci ne tinrent compte ni de son état alarmant, ni de sa nationalité suisse, mirent sa maison au pillage et la livrèrent aux flammes. On transporta, comme mort, le pauvre Laurent jusqu'à Villefranche, où il succomba le 11 avril suivant. La note de L. Tattet confirme donc, de tous points, ce qu'un correspondant de Chalon écrivait, le 7 janvier 1814, au *Journal de l'Empire* : « Toutes les personnes qui arrivent ici, toutes les lettres qu'on reçoit sont d'accord pour dire qu'ils (les alliés) commettent d'affreux excès; ils ne se contentent pas de piller ce qu'ils trouvent, ils mettent à tous le pistolet sous la gorge pour savoir où l'on cache son argent. » (*Journal des Débats* du 13 janvier 1914.)

et l'empereur a été exilé dans l'île d'Elbe avec 1500 hommes de la Garde...

— Napoléon, Empereur, est arrivé à Lyon, le 10 mars 1815, et la nuit on a mis à Villefranche le drapeau tricolore et débarbouillé les fleurs de lys.

— Le 13 mars 1815, l'Empereur Napoléon a passé à Villefranche à 5 heures du soir ; il a été une demie-heure à la Maison de Ville et il a fait plaisir à tout le monde de bon sens.

— Le 20 de mars, il est entré à Paris avec une armée qui lui venait au-devant pour le battre, et ils se sont tournés avec lui.

— Le 20 juin 1815, notre Empereur abdique envers son fils, et tous nos généraux ont trahi nos bonnes troupes pour mettre le gros Louis 18.



HISTOIRE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE

Par J. DIEHAUER

Traduction de Aug. REYMOND, revue par l'auteur, 4 vol. in-8, imprimés
luxueusement sur beau papier; chaque volume relié 15 fr.
Broché 40 fr.

Tome I (des origines à 1415), Tome II (de 1415 à 1516), Tome III (de 1516
à 1648), Tome IV (de 1648 à 1798).

Cette histoire monumentale et vraiment digne de notre pays est destinée au
grand public, à tous ceux qui veulent connaître le long et beau passé de la Suisse.
Elle résume d'une façon admirable le dernier état de la science et forme une véri-
table synthèse de nos connaissances sur notre histoire nationale.
De lavis unanime de la critique, l'ouvrage de Johannes Diener est la première
qui nous fasse parcourir avec une aussi pénétrante intelligence des situations et
des faits les diverses étapes de la Confédération, qui ressuscite, en un mot, avec
autant de science et d'art, le passé de la Confédération.

HISTOIRE DU CANTON DE VAUD DES LES ORIGINES

Par PAUL MAILLÉFERE

Grand in-8 illustré, de 248 figures
Relié, fers spéciaux; tête dorée, 14 fr. doré sur tranches; 45 fr.; broché 40 fr.
Jamais encore l'histoire du Pays de Vaud n'avait été racontée d'une manière
plus attrayante par la parole et par l'image. Cette œuvre fait honneur au peuple
vaudois.
Journal de Genève.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE SUISSE

Par VIRGILE ROSSEL et HENRI-EUGÈNE JENNY

2 volumes in-16 Reliés 9 fr.; brochés, 7 fr.
L'*Histoire de la littérature suisse* présente, pour la première fois, un tableau
complet de tout le mouvement littéraire de notre patrie, des origines jusqu'à nos
jours.
M^{lle} Rosset et Jenny, qui ont consacré plusieurs années à préparer cet ouvrage,
ont voulu montrer ce que invent les lettres de notre pays (Allemandes, Français,
Italiens, romanches) et pour qui et comment elles ont évolué en puisant de plus
en plus aux mêmes sources d'inspiration.

LA SUISSE AU XIX^{ÈME} SIÈCLE

Ouvrage publié par un groupe d'écrivains nationaux sous la direction
de M. Paul SEIPPEL, professeur à l'École Polytechnique fédérale.

3 superbes volumes grand in-8 (574, 589 et 597 pages),
Illustrés d'environ 800 gravures, portraits, vignettes et planches hors texte,
Brochés, 25 fr.; reliés avec plaques spéciales, 32 fr.
Chaque volume séparé, 10 fr.; relié 12 fr.

Il a été fait de cet ouvrage un tirage spécial sur papier de luxe au prix de
40 francs l'exemplaire broché dont les volumes ne se vendent pas séparément.
La Suisse au XIX^{ème} siècle constitue une œuvre de tout premier rang dans notre
littérature nationale. C'est la première tentative qui ait été faite en Suisse de
présenter — avec la collaboration des spécialistes les plus autorisés — une étude
d'ensemble sur le développement de la vie politique, intellectuelle et sociale de
notre peuple au cours du XIX^{ème} siècle. C'est en outre l'incorporation la plus complète
de la civilisation suisse dès la fin du XVIII^{ème} siècle à nos jours par les 800 gravures,
vignettes et hors texte que contient ce magnifique ouvrage et qui forment un
véritable trésor artistique et historique.